



Politique IPSC Québec - Formation Black Badge (2021)

Voici quelques précisions sur les prérequis ainsi que sur la procédure à suivre avant de vous inscrire à un cours de Black Badge. Cette formation ne s'adresse pas aux tireurs débutants et un instructeur Black Badge peut se réserver le droit de refuser l'accès à un étudiant s'il juge qu'il ne démontre pas les aptitudes requises.

Prérequis obligatoire

- Être âgé de minimum 12 ans.
- Faire un bon « grouping » à une distance de 15 mètres, avec une arme de calibre 9mm minimum.
- Faire la partie pratique du cours avec une arme que vous connaissez et bien comprendre son fonctionnement.
- Avoir un étui et 3 porte-chargers. L'étui doit obligatoirement cacher la détente lorsque l'arme y est insérée. Les étuis de type « Serpa » ne sont pas permis et l'accès au cours vous sera refusé.
- Avoir un minimum de 4 chargeurs ou speed loader. (pour les révolvers)
- Avoir en sa possession une preuve d'assurance valide qui couvre le tir à la cible.

Note concernant les tireurs de moins de 18 ans

- S'assurer que la politique d'assurance couvre les activités de tir de la personne mineure (par exemple l'assurance de la NFA).
- Certains clubs de tir ont adopté des règlements interdisant la pratique du tir d'arme restreinte aux mineurs. L'accès aux compétitions pour les mineurs dans ces clubs de tir n'est pas garanti même avec un certificat Black Badge.
- Association IPSC Québec n'est pas responsable d'un refus d'un mineur à une compétition de tir, et n'interviendra pas dans une décision prise par un club hôte.

Rappelons que le tir IPSC est basé sur 3 règles : Puissance, Vitesse et Précision.

Mais la plus importante est et restera: **La Sécurité**

Pour plus d'information sur la procédure à suivre, il est possible de consulter notre site web au www.ipscquebec.org

CA IPSC Québec



IPSC Quebec Policy - Black Badge Training (2021)

Here are some details on the prerequisites as well as the procedure to follow before registering for a Black Badge course. This training is not intended for novice shooters and a Black Badge instructor may reserve the right to deny access to a student if they feel they do not demonstrate the required skills.

Mandatory prerequisite

- Be at least 12 years old.
- Make a good grouping at a distance of 15 meters, with a firearm at least caliber 9mm.
- Do the practical part of the course with a firearm you know and understand how it works.
- Have a holster and 3 magazine pouches. The holster must hide the trigger when the weapon is inserted. "Serpa" type holster are not allowed and access to the course will be refused.
- Have a minimum of 4 magazines or speed loaders. (for revolvers)
- Have in your possession valid proof of insurance that covers target shooting.

Note concerning shooters under 18

- Make sure the insurance policy covers the minor's shooting activities (eg NFA insurance).
- Some shooting clubs have adopted regulations prohibiting the practice of shooting restricted firearms to minors. Access to competitions for minors at these shooting clubs is not guaranteed even with a Black Badge certificate.
- Association IPSC Quebec is not responsible for a refusal of a minor to a shooting competition, and will not intervene in a decision taken by a host club.

Remember that IPSC shooting is based on 3 rules: Power, Speed and Precision.

But the most important is and will remain: **Safety**.

For more information on the procedure to follow, you can visit our website at www.ipscquebec.org

IPSC Quebec Board